



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU VENDREDI 13 JANVIER 2017



■ Neuf mois maintenant que la majorité des généralistes de Charente ne veut plus assurer de gardes en soirée ■ Ils y sont contraints par réquisition ■ «On est inutiles», assurent-ils ■ Le point sur ce bras de fer.



Alain Thiburce, le président de l'association des médecins effecteurs de permanence de soins de Charente : «Le soir, on ne sert à rien.»

Photo Renaud Joubert

Pierre N'Gahane,
préfet de la Charente

« Gêne de réquisitionner »

«Le recours aux réquisitions devrait être exceptionnel. Je suis gêné d'y avoir recours de manière systématique pour les médecins. S'ils trouvent une solution, même s'il s'agit de faire intervenir les ambulances privées dès 20 h, et que l'ARS le valide, moi je signe tout de suite. Mais, en attendant, je ne peux pas laisser de trou dans la raquette. Je suis le garant de la permanence des soins dans le département.»



Amadou Barry,
médecin

« Presque »

Gardes des généralistes: le conflit s'enlise

Amandine COGNARD
a.cognard@hotmail.com

Il y a 147 médecins généralistes sur 220, toujours non-volontaires pour effectuer leurs gardes du soir, de 20h à minuit. Depuis mai dernier, la préfecture les réquisitionne pour les y contraindre. Mais, en neuf mois, le conflit qui oppose la majorité des généralistes de Charente et l'Agence régionale de santé (ARS) est toujours dans l'impasse. «Ces gardes en soirée ne servent à rien et n'ont plus aucun sens aujourd'hui», défend le D^r Alain Thiburce, médecin à Cognac et président de l'Ameps, Association des médecins effecteurs de permanence de soins.

On propose de passer d'un découpage en 15 secteurs à un découpage en cinq à huit secteurs. Ce qui leur permettrait de faire moins de garde par an.

«En tant que généralistes, nous effectuons une médecine de jour, pas une médecine d'urgence. Quand une personne appelle le 15 après 20h, soit c'est une urgence et, dans ce cas, les équipes envoient le Samu. Soit le régulateur de médecine générale peut

conseiller au patient de consulter un généraliste le lendemain, ou, si besoin de médicaments, faxer directement une ordonnance de médicament dans une pharmacie de garde.»

Trois actes par soir sur le département

Pour illustrer «l'inutilité de ces astreintes», les médecins se basent surtout sur les chiffres. «On effectue en moyenne trois actes par soir, sur tout le département, dont 1,8 sur le secteur d'Angoulême et 0,8 sur celui de Cognac. Un nombre dérisoire que les urgences absorberaient sans même voir la différence», affirme le D^r Thiburce. Le 12 décembre dernier, en comité départemental de l'aide médicale d'urgence, de la permanence des soins et de l'aide sanitaire, l'Ameps a proposé des gardes jusqu'à 22h, au lieu de minuit. Une option que l'instance, qui regroupe des représentants de l'ARS, de la préfecture, mais aussi des pompiers et du Samu, a votée à 16 voix pour, deux abstentions et une voix contre. «Mais l'ARS n'a pas tenu compte de ce vote régional, et rejeté cette proposition», se désespère le D^r Thiburce qui se dit, au nom de tous les généralistes non-volontaires, déçu et en colère.

«Ce comité départemental est là pour donner son avis, mais la décision revient au directeur régional de l'ARS, rappelle Joël Lacroix, directeur de la délégation charentaise de l'ARS, qui précise qu'avec la création de la région Nouvelle-Aquitaine, «le directeur de l'ARS prévoit, de mettre

«Les jeunes médecins ne viendront pas»

Au-delà de l'aspect contraignant et, selon eux, inutiles des gardes en soirée, la majorité des médecins généralistes de Charente craignent surtout que ces gardes découragent les jeunes médecins de s'installer en Charente. «Je ne me bats pas pour moi, assure le D^r Thiburce, 63 ans, médecin à Cognac. Mais pour pouvoir trouver un successeur. Beaucoup de jeunes ont récemment préféré s'installer à Saintes ou Archiac parce qu'il n'y a plus de gardes en soirée là-bas.» Il prend également l'exemple de ses deux jeunes remplaçantes qui préfèrent attendre, pour s'installer, de trouver les meilleures conditions possibles.

en place, en 2017, un cahier des charges unique pour les gardes des généralistes dans toute la région. Des exceptions existent déjà en Charente-Maritime, où des secteurs comme Saintes ou Jonzac-Archiac n'ont plus de gardes en soirée, mais l'ARS ne souhaite pas généraliser ces exceptions, bien au contraire.»

«On ne peut pas tout renvoyer sur l'hôpital»

Sur le fond du problème charentais, Joël Lacroix martèle: «On ne peut pas tout renvoyer sur l'hôpital public, qui a déjà assez

à faire avec les vraies urgences. Comme tout dispositif d'astreinte, les généralistes de garde sont un filet de sécurité pour la population. Ce n'est pas parce qu'il fonctionne peu qu'on n'en a pas besoin. Le médecin régulateur au Samu ne peut pas tout régler par téléphone, il a parfois besoin d'une consultation.»

Conscient tout de même des difficultés des généralistes qui font déjà des journées à rallonge, la voix de l'ARS rappelle qu'elle a proposé de «passer de 15 à cinq/huit secteurs d'astreinte. Ce qui leur permettrait de faire moins de gardes par an.»

«Absurde», réagit le D^r Thiburce, qui note que cinq secteurs reviendraient à placer un médecin à Confolens, Ruffec, Cognac, Angoulême et Barbezieux. «Soit aussi loin que les hôpitaux.» Les généralistes préféreraient repenser totalement leurs horaires de garde pour coller aux besoins réels des patients. «On propose d'assurer plutôt des gardes de 19h à 21h en semaine pour les gens qui finissent tard. Et, des gardes de 10h à 12h et de 17h à 19h le samedi et le dimanche.» Les généralistes de l'Ameps, qui se sont encore réunis hier soir pour faire le point sur leurs revendications, promettent tout de même: «On ne va pas organiser d'actions maintenant, à l'aube de l'épidémie de grippe. On pense avant tout à nos patients, assure le D^r Thiburce. Mais si rien ne bouge, on n'exclut pas de renouveler des actions comme la journée santé morte.»

L'ARS promet une nouvelle réunion de dialogue début février.

Généraliste à Saint-Maurice-des-Lions. «Moi, je suis totalement volontaire pour faire des gardes en soirée. C'est même tout à fait normal. Je trouve que mes confrères rouspètent pour pas grand-chose. Depuis que c'est le 15 qui régule les appels, on n'est presque plus jamais dérangés. Même le week-end, on est passé de 25-30 actes par jour à deux ou trois actes. Et puis, on ne fait pas beaucoup de gardes. Moi, sur mon secteur, qui va de Champagne-Mouton jusqu'à Brigueuil, on tourne sur plus de 15 médecins. Je ne fais qu'une soirée tous les deux ou trois mois et un week-end par semestre.

En chiffres

290. C'est le nombre de médecins généralistes en Charente (contre 340 en mai dernier). 223 sont aptes à effectuer les gardes de nuit. 67 sont exemptés pour raison d'âge (plus de 65 ans).

15. Le nombre de médecins généralistes qui sont d'astreinte chaque soir de la semaine de 20h à minuit, de 12h à minuit le samedi et de 8h à minuit le dimanche. Un par secteur géographique. L'ARS propose de réduire le nombre de secteurs entre cinq et huit.

50. C'est la somme que reçoivent les médecins pour chaque soirée d'astreinte. Cela s'ajoute aux consultations éventuelles. «Mais, ce n'est pas une question d'argent, on veut moins d'heures de travail.»

L'ouverture des commerces le midi divise

Dans beaucoup de villes, les magasins ouvrent entre midi et deux, mais pas à Angoulême, du moins en centre-ville. Plusieurs commerçants en expliquaient les raisons à *Charente Libre* samedi. Pourtant, vous seriez prêts à 70% à aller faire du shopping sur le temps de midi, si l'on en croit le sondage mis en ligne sur notre site. **Lolo:** «Angoulême se meurt doucement. Si vous voulez la faire revivre c'est à coups d'oxygène progressifs et l'ouverture entre 12h et 14h en fait partie.»

LeCharentaisLibre: «Si le confort des salariés est important, il est bénéfique aussi pour l'ensemble de la population d'avoir des périodes "sans shopping". S'occuper autrement qu'en consommant, c'est pas mal, non ? Donc, non à l'ouverture entre midi et deux, non à l'ouverture le diman-

che, et non à l'ouverture après 19h30.»

Labiloute: «Étant salariée de la rue Goscinnny, je bosse entre midi et deux et ça arrange les gens qui sont en pause déjeuner. Il faudrait que tous les commerces ouvrent entre midi et deux et peut-être que les gens changeront leur opinion du centre-ville.»

PifPaf: «Si tout le monde bossait entre midi et deux, qui irait dans les magasins?»

Réponse d'Azer: «Si la moitié de votre effectif prend sa coupure à 12h, et l'autre moitié à 13h, tout le monde a le temps d'aller déjeuner et/ou de faire ses courses, et votre magasin reste ouvert.»

Il y a aussi les contre comme cet internaute qui estime que «ceux qui sont prêts à faire du shopping entre midi et deux n'achèteront pas à 17 ou 18 heures. En fait ce seront des promenades abritées.»



Logélia de nouveau ambitieux

Après plusieurs années à serrer la vis, Logélia va mieux. Le bailleur social a annoncé hier vouloir amorcer le développement de son parc de logements et chercher de nouvelles recettes.

Julien PRIGENT
j.prigent@charentelibre.fr

À plus mal en 2011, en convalescence depuis, Logélia sort de l'ornière. Après plusieurs années à baisser ses dépenses, l'office HLM d'Angoulême annonce même vouloir développer son parc de logements. «Il a fallu réduire la voilure et même laisser à d'autres des projets intéressants. Il faut maintenant faire évoluer nos recettes, trop justes. Un plan stratégique plus ambitieux est sur pied pour 2017», a ainsi annoncé hier Agnès Bel, la présidente de Logélia, lors des vœux au personnel et aux représentants des habitants, au château de Fléac.

En 2012, le Département ainsi que la Caisse de garantie de logement locatif social était même alors venus à la rescousse, versant 5,4 millions d'euros chacun. Indispensable pour maintenir Logélia à flot. Le bailleur social était plombé par

un gros emprunt toxique, incapable de dégager des fonds propres suffisants pour s'autofinancer. Une exigence en contrepartie: diminuer au maximum les dépenses pour dégager de nouvelles marges. Mission menée à bien par Olivier Pucek, son directeur depuis près de cinq ans. Il le démontre, chiffres à l'appui. «En 2012, nous avons connu un déficit d'exploitation de 588 000 euros.» Depuis, la remontée est enclenchée: plus 4 millions d'euros de résultat en 2015, un tout petit peu mieux l'an passé (plus 4,1 millions d'euros) «et cela devrait être encore supérieur en 2017», selon Olivier Pucek.

Nouvelles embauches

Les recettes ont progressé (de 27,98 millions d'euros en 2010, elles ont grimpé à 32,3 millions d'euros en 2016) «grâce à l'augmentation des loyers et parce qu'on a vendu des biens pour faire du cash», même si les impayés,



Olivier Pucek et Agnès Bel: offensifs pour 2017.

Photo CL

très importants, représentent près de 4 millions d'euros. Autant d'argent qui n'est pas tombé dans les caisses de Logélia en 2016.

Signe que la santé revient, l'office HLM, passé de 145 employés à 128 en 2015, a vu ses effectifs passer à 132 l'an passé. «On a musclé les équipes de développement»,

indique Olivier Pucek qui entend donc relancer la construction. «Même si on n'est pas Bordeaux ou La Rochelle et que ce n'est pas un millier de logements qui va sortir de terre.» Première étape: ce sont 15 logements à Basseau, 12 bientôt à Saint-Michel et 30 à Fléac qui vont être bientôt livrés.

La Charente crée l'École supérieure des spiritueux

■ La Spirits Valley vient de donner naissance à l'École Supérieure des Spiritueux

■ Regroupement des formations existantes pour leur donner «plus de visibilité»

■ En attendant l'arrivée de nouvelles filières post-bac et Master 1.



Les responsables de formation et la Spirits Valley ont présenté leur première réalisation commune, hier à Segonzac. Photo M.-A. B.

Les prochains salons étudiants vont découvrir la plaquette d'une nouvelle filière de formation. Plutôt que de faire leur promotion chacun dans son stand, les organismes universitaires (lire ci-dessous) viennent de se regrouper au sein de l'École supérieure des spiritueux (ESS). «On a souhaité depuis quelques mois fédérer ces organismes de Charente qui forment le domaine des spiritueux», explique Jérôme Sourisseau, le président du centre universitaire de la Charente et vice-président du Départe-

ment, lors d'une conférence de presse hier à l'université des eaux-de-vie de Segonzac. Mais cet «assemblage» est plus qu'un simple axe de communication commune. C'est d'abord la volonté de donner encore un peu plus corps à la Spirits Valley, dont le logo est bien visible sur la plaquette de présentation. «L'objectif, c'est la création d'un label "Spirits University"», précise Étienne Hosteing, le président de Spirits Valley. «Avec l'ambition de répondre à la fois au besoin local et d'être une référence mondiale», complète le directeur, Julien Courtney-Février, à propos d'une filière qui représente «environ 5 milliards de chiffres d'affaires»

et «la production en valeur de 80% des spiritueux super-premium (1) français».

Poids économique et savoir-faire

Avec un tel poids économique mais aussi un tel savoir-faire sur place qui dépasse le cognac, la Charente veut pousser ses pions sur la formation et donner un peu plus corps à la «Vallée des spiritueux». Mais pour y parvenir, les associés ont pointé les manques à certains niveaux d'études. «L'étape suivante est l'ouverture d'une formation plus généraliste, post-bac et assez polyvalente qui puisse accompagner les TPE créant des spiri-

»
L'objectif est d'intégrer dans une filière d'excellence l'ensemble des formations du CAP à bac + 5.

teux», explique Jérôme Sourisseau. Les discussions sont en cours, en particulier au sein de l'une des quatre commissions de la Spirits Valley. Il manque également une formation Master 1 avant le Master 2 proposé à Segonzac. «Une formation type licence de droit qui devrait être mise en place à la rentrée 2018 à La Couronne ou dans le Cognacais», précise Évelyne Rocher, la directrice du Centre universitaire de la Charente.

L'objectif à moyen terme est ainsi «d'intégrer les formations du CAP à bac + 5» dans l'École supérieure des spiritueux puis dans le label «Spirits University» espéré d'ici deux ans. «Cette intégration de tous ces niveaux dans une filière d'excellence, cela peut être un des moyens d'attirer les élèves, même dans les domaines où l'on trouve moins de candidats», estime pour sa part Jérôme Fruchard, responsable de FS Pack (bac + 3) au lycée Louis-Delage.

Mais avant de se projeter aussi loin, l'École supérieure des spiritueux cherche aussi à se placer sur le terrain très concurrentiel de certaines formations. «On ne veut pas se faire piquer le terme "spiritueux", très à la mode en ce moment et que l'on voit ajouter à beaucoup de formations autour du vin, en particulier dans le Bordelais», insiste Jérôme Sourisseau.

(1) Bouteille vendue plus de 30 € l'unité.

Six formations réparties sur quatre sites

Pour le moment, l'École supérieure des spiritueux regroupe six formations déjà existantes dans le département, pour un total d'environ 120 étudiants, sans oublier les 300 personnes actuellement en formation continue. L'idée est donc de compléter l'ensemble de ces formations par de nouvelles filières, en particulier en Master 1, ainsi que la création d'une formation «plus généraliste» de niveau bac + 2. En attendant, voici la liste de ces filières:

1. BTS viticulture œnologie (L'Oisellerie à La Couronne et Iréo de Richemont). Bac + 2.
Matières fondamentales: techniques viticoles, œnologie, gestion des domaines viticoles, distillation.

2. BTS technico-commercial vins et spiritueux (Iréo de Richemont). Bac + 2.

Matières fondamentales: techniques viticoles, compétences managériales et de gestion des entreprises, marketing.

3. Formation supérieure du packaging FSPACK (Archives CL) (Lycée Louis-Delage Cognac). Bac + 3.
Matières fondamentales: design packaging, gestion de projet, contrôle qualité, logistique.



4. Licence professionnelle commerce et distribution (L'Oisellerie La Couronne). Bac + 3.
Matières fondamentales: droit de la production et de la commercialisation, marketing et commerce, projet tutoré et mission professionnelle.

5. Master 2 droit gestion commerce des spiritueux (site universitaire de Segonzac). Bac + 5.
Matières fondamentales: droit appliqué à la filière, gestion financière, marketing, conférences, anglais appliqué.

6. Centre international des Spiritueux (Segonzac). Formation continue.
Matières fondamentales: connaissance des spiritueux, techniques de production et de vente, gestion de projet.

La municipalité honore quatre de ses anciens

L'ancienne institutrice, le commerçant engagé, l'élue solidaire et le rugbyman accompli: à la fin de ses vœux présentés à la population, mercredi soir au Castel, Pierre-Yves Briand a invité à monter sur scène quatre glorieux anciens pour leur remettre la médaille de la ville.

La première à se déplacer fut Nicole Courtade, 86 ans, l'ancienne institutrice de l'école du bourg qui a quitté ses fonctions en 1986. «Vous avez vu passer sur les bancs de votre classe, bon nombre de Castelbernardins qui gardent de vous un excellent souvenir», lui a dit le maire.

Il a salué ensuite le courage d'un homme qui a su prendre des risques en s'installant, en pionnier, sur la zone de Bellevue, «malgré des politiques ou administrations hostiles. Vous avez joué un rôle dans le développement de cette zone». Le maire s'adressait à Jean Blossé, 83 ans, le patron de

Mr.Bricolage, parti de 440 m² en centre-ville de Cognac, pour s'installer dans 6.600 m² au Fief-du-Roy, et encore plus, quelques années plus tard, à Bellevue,

Renée Marchand, 79 ans, l'ancienne élue chargée du handicap et des seniors, et ancienne présidente de Châteaubernard humanitaire lui a emboîté le pas. Le maire a évoqué sa conscience professionnelle d'infirmière et son investissement dans le milieu associatif.

Enfin, Michel Tiracci, 75 ans, alias «Tic-tic», ancien syndicaliste, mais surtout sportif de renom, a fermé le ban. Cet ancien de Saint-Gobain, athlète polyvalent, ailier performant de l'ovalie, qui avait fait Cognac-Lourdes à bicyclette, avec Francis Hardy, l'ancien maire de Cognac, pour remercier la Madonne de leur avoir fait gagner le Challenge de rugby Yves-du-Manoir, en 1965, a aussi joué un rôle important d'élus et de président du syndicat de l'eau.



Les quatre heureux récipiendaires de la médaille de la ville entourent le maire. Photo CL

Des vœux aigres-doux pour le maire de Cognac

Après avoir évoqué «le goût amer» d'un «quinquennat pourri», Michel Gourinchas a retrouvé le moral en médaillant six Cognaçais.

Maurice BONTINCK
m.bontinck@charentelibre.fr

D'un côté le «menteur» Cahuzac et le «quinquennat pourri» dont «on dira peut-être qu'il a permis de mettre la France sur les bons rails». De l'autre, les travaux de voirie, les déjections canines «qui empêchent de regarder le patrimoine architectural» ou les projets structurants de Cognac. Difficile ici de résumer les seize pages du discours de Michel Gourinchas. Mais ses mots prononcés hier devant 500 personnes rassemblées à l'Espace 3000 alternent entre le «goût amer» laissé par la politique nationale et les motifs d'espoir «pour une ville qui fait envie». Comme chaque année, Michel Gourinchas aime commencer par un «message politique» et même des pronostics en cette année présidentielle, entre «un jeune premier qui veut secouer le cocotier» et «le champion du recul social qui a de fortes probabilités de l'emporter». Mais l'élu était surtout là pour broser son bilan annuel, sans – trop – forcer sur la brosse à re-luire. Dans une position de commentateur de sa propre action – presque une sorte d'hommage au moment du départ de François Hollande – le probable futur président de Grand Cognac a repris un à un les dossiers locaux de l'année écoulée.

Cette cérémonie a aussi été l'occasion de décerner six médailles de la ville à des habitants salués pour leur implication dans la vie de la cité. On y retrouve des pro-



Michel Gourinchas a fini la cérémonie des vœux entouré des six personnalités honorés de la Médaille de la ville, hier à l'Espace 3000.

Photo Jacques Deschamps

files extrêmement variés. Jean Blossé, l'ancien patron de Mr.Bricolage qui s'est investi dans la CCI, le tribunal de commerce ou encore le conseil municipal. A 83 ans, il anticipe même une éventuelle fusion, lui qui a été honoré de la même médaille la veille... à Châteaubernard (lire ci-contre).

Le lien citoyen

Comme Jean Blossé, Jeanine Méthivier a également fréquenté le conseil municipal du temps de Francis Hardy. L'ancienne militante CGT est surtout à l'origine de la création du Secours populaire à Cognac.

Martin Chasseret a également été distingué. Le jeune homme de 25 ans qui a perdu la vue à 15 ans dans un accident de scooter,

multiplie les interventions en milieu scolaire pour sensibiliser à la sécurité routière avec la police municipale.

Pierrette Dubois, qui vient de quitter la présidence du club services Soroptimist a été saluée, en particulier pour sa contribution à la création du centre Suzanne-Noël qui héberge des femmes battues. Les militants associatifs sont également mis à l'honneur avec deux médailles pour Michel Adam, le président d'Antenne nature loisirs patrimoine (ANLP), et Michel Brunet pour son engagement au comité de jumelage ou encore avec les anciens combattants. Autant de personnalités qui «apportent du lien entre les citoyens». Chose qui le «motive» beaucoup plus que les mois de campagne à venir.

Cet après-midi

Températures
Mini Maxi



Ciel changeant.

Le ciel est encore hésitant en matinée, mais le risque d'averses reste faible. L'après-midi, les éclaircies reprennent le dessus à l'ouest de la région ; Les départements de la Vienne et de Charente pourraient encore essayer une petite ondée isolée l'après-midi. Les températures sont à la baisse partout. Le vent est irrégulier de Nord-Ouest modéré, quelques rafales encore possibles sous averses du matin.

Les pesticides bannis des espaces publics

INTERDICTION Depuis le 1^{er} janvier, les produits de synthèse ne sont plus utilisés par les communes dans les espaces ouverts au public. À Mérignac, en Gironde, on était prêt

JEAN-DENIS RENARD
jd.renard@sudouest.fr

Elle a atterri à la nouvelle année, bien rangée dans le paquet cadeau de « tout ce qui change en 2017 ». L'interdiction des produits phytosanitaires (herbicides, insecticides, fongicides) dans les espaces verts et les promenades de l'état, des communes et des établissements publics n'est pas une surprise. Elle est programmée depuis le vote de la loi de transition énergétique, adoptée en août 2015. Cette disposition est venue durcir un premier texte, la loi Labbé (du nom du sénateur EELV du Morbihan, Joël Labbé), qui prévoyait le bannissement des pesticides à partir de 2020.

Le texte a ménagé quelques rares exceptions. Elles concernent les terrains de sport et surtout les cimetières, que la tradition française organise en allées minérales, aux antipodes des verdoyantes habitudes anglo-saxonnes.

Dans de nombreuses communes françaises où le glyphosate est resté aussi familier qu'un saint du calendrier, la nouvelle donne fait tout drôle. On estime à 6 000 tonnes la quantité de produits phytosanitaires utili-

sés en rythme annuel par les collectivités, très loin du total (75 000 tonnes en 2014), dans lequel l'agriculture se taille la part du lion. Mais force est de reconnaître que la marche en avant vers le zéro pesticide est déjà enclenchée depuis plusieurs années.

Avec la foi du charbonnier

C'est souvent le cas dans les villes de plus de 5 000 habitants qui disposent des moyens humains et matériels pour infléchir leurs pratiques. Dès 2009, un état des lieux national concluait que deux tiers de cette catégorie de communes avaient déjà mis en place une « gestion différenciée » des espaces verts. C'est-à-dire qu'elles avaient cessé de faire pleuvoir les produits sur chaque bout de pelouse comme s'il devait accueillir le British Open de golf. Le bilan était nettement plus mitigé dans les villages.

Mérignac, ses 70 000 habitants et son aéroport aux portes de Bordeaux ressortissent à la première catégorie. Adjoint au maire depuis 2001, responsable de la gestion des espaces verts, l'écologiste Gérard Chausset a embrassé cette cause avec la foi du charbonnier. « Mais je n'y connaissais rien ! Il ne s'agissait pas pour moi d'arriver

et de tout changer du jour au lendemain », se remémore-t-il.

Comme chez les voisins bordelais, eux aussi en avance sur la loi, la révolution s'est déroulée dans les têtes avant de s'installer dans les massifs de pétunias. « Il y a eu un gros effort de formation des agents. Pendant des années, on les félicitait quand tout était "propre", sans une herbe qui dépassait, dans la tradition horticole. Il leur a fallu apprendre le contraire », relate Marie Combré, la chef du service territorial.

La marche en avant vers le zéro pesticide est déjà enclenchée depuis des années

sert. Ce concept désigne la lutte contre les ravageurs grâce à l'introduction de leurs prédateurs naturels. Ainsi de la cochenille farineuse, qu'une espèce bien spécifiée de coccinelles boulotte pour son petit déjeuner en épargnant la plante.

À Mérignac

comme ailleurs, il y a eu des réticences. Exemple, le passage en 2005 à la lutte biologique intégrée dans les 5 000 mètres carrés des serres municipales, dans le quartier Beaudésert. Ce concept désigne la lutte contre les ravageurs grâce à l'introduction de leurs prédateurs naturels. Ainsi de la cochenille farineuse, qu'une espèce bien spécifiée de coccinelles boulotte pour son petit déjeuner en épargnant la plante.



Marie Combré, Jean-Jacques Barot, Gérard Chausset et Thierry Gendreaud dans les serres de Mérignac. PHOTO L. THELLET/SUD-OUEST

La fin des tenues de protection

« Au début, on était sceptiques », admet Jean-Jacques Barot, le chef d'équipe à la production des serres. Désormais, plus personne ne l'est. À l'intérieur des serres, des fiches explicatives recensent les insectes dont les services sont utilisés pour décimer chaque ravageur considéré. Premiers

bénéficiaires : les agents eux-mêmes, qui ont pu se débarrasser de leurs tenues de protection contre les produits hautement toxiques qu'ils manipulaient naguère.

Dans le même temps, en 2005, la ville de Mérignac s'est attaquée au gaspillage de l'eau dans ses espaces verts, a réduit la consommation de pestici-

des et les surfaces traitées, et s'est penchée sur le choix des espèces à planter et à entretenir. Deux ans plus tard, en 2007, elle a sonné le début de l'ère « zéro phyto ».

S'affaler sur les pelouses

Elle s'est accompagnée d'un retour en force du travail mécanique. « C'est une démarche qui a aussi un impact auprès des habitants et des jardiniers amateurs. Ils discutent avec les

agents », relève Thierry Gendreaud, le chef de centre des espaces verts. La démarche plaît auprès d'un public urbain soucieux des enjeux sanitaires. « Des gens nous disent qu'ils sont contents de s'affaler sur les pelouses et d'y faire jouer leurs enfants sans se poser de questions », acquiesce Gérard Chausset.

L'adjoint au maire souligne que cette évolution s'est faite à budget constant. Seul le cimetière de la ville

échappe encore à la règle du zéro phyto. L'usage du glyphosate y a été réduit, de 35 litres à 20 litres à l'année.

Mais la molécule reine des herbicides est, elle aussi, dans le collimateur, et pas seulement à Mérignac. Une « initiative citoyenne » visant son interdiction vient d'être déposée auprès de l'Union européenne. Si elle recueille 1 million d'adhésions d'ici un an, la Commission de Bruxelles sera tenue d'agir.

À Arjuzanx, paillage et binage pour faire face

LANDES La petite commune de haute Lande apprend depuis plusieurs années à se passer de désherbant. Et prend garde à l'aspect de son cimetière

Nul besoin de faire un cours magistral à Pierre Darmanté. Paysagiste de formation, le maire d'Arjuzanx est convaincu depuis des lustres de la nécessité de préserver l'environnement.

Aménagé sur une pente qui vers vers une zone humide, le cimetière du village landais illustre sans peine l'aspect pratique du sujet. « Tous les produits finissent dans les poissons de la Midouze et de l'Adour. Les petits ruisseaux font les grandes rivières. Cette évidence a du mal à rentrer dans la tête des gens », soupire-t-il.

Si l'on use de pédagogie, les esprits finissent pourtant par évoluer. À Arjuzanx, on se passe d'herbicide depuis plusieurs années maintenant. « Le mouvement avait démarré avec mon prédécesseur. Pendant très longtemps, les communes comme Arjuzanx ont surtout été victimes des

marchands. Le représentant en désherbants passait une fois par an. Alors on lui prenait du désherbant... », relate le maire.

Des plaintes pour le cimetière

À Mérignac, en Gironde, le cimetière est un « point dur » quand il s'agit de bannir les pesticides des terrains communaux. La loi en fait d'ailleurs un cas à part (lire ci-dessus). « Les gens sont très sensibles à l'état des allées. Pour eux, dès qu'il y a des feuilles mortes, c'est sale ! Il y a un unique employé communal à Arjuzanx, plus un emploi aidé en ce moment. Deux semaines avant la Toussaint, je l'affecte au cimetière. On me demande parfois de planter du gazon, mais c'est un luxe ici. Le terrain est sableux, il ne retient pas l'eau. L'été, tout grille. Alors il vaut encore mieux lais-

ser faire la nature », insiste Pierre Darmanté.

Dans le village, l'entretien de la voirie ne pose pas de problèmes insurmontables. Il faut biner et sarcler de temps à autre. Sur le rond-point à la sortie du bourg, la commune a choisi la solution du paillage au pied des bouleaux fraîchement plantés. Cela empêche la croissance des herbes.

Une machine thermique

Il faut malgré tout entretenir les allées en stabilisé et les parkings autour de la Maison de site, le centre bâti en bordure des lacs d'Arjuzanx, qui servent de dortoir aux grues cendrées lors de leur hivernage. Sophie Laugareil, la directrice, envisage l'acquisition d'une machine de désherbage thermique. En chauffant les plantes adventices, on les élimine



Pierre Darmanté, maire d'Arjuzanx, dans le cimetière.

PHOTO NICOLAS LE LÉVRE/A SUD OUEST

sans avoir besoin de les arracher. « La recette, ce sont surtout des aménagements simples pour un entretien simple. Dans une commune de la

taille de la nôtre, il ne faut pas penser sophistiqué », tranche Pierre Darmanté.
J.-D.R.

Les amateurs doivent décélérer

Les interdictions entrées en vigueur le 1^{er} janvier ne concernent que marginalement les particuliers, qui peuvent continuer à utiliser les produits phytosanitaires comme bon leur semble sur leurs pelouses et dans leurs jardins (dans les limites de la réglementation). Mais ils ne perdent rien pour attendre. Au 1^{er} janvier 2019, il leur sera à leur tour interdit d'acheter des pesticides chimiques. Là aussi, il s'agit d'un durcissement de la loi Labbé de 2014. Celle-ci prévoyait un délai de grâce jusqu'au 1^{er} janvier 2022.

Les jardiniers amateurs constituent une partie non négligeable du problème. D'abord par les quantités : ils achèteraient 6 % des molécules en rythme annuel. Et ensuite par leur usage : bien moins informés, rigoureux et protégés que les professionnels (jardiniers ou agriculteurs), ils ont tendance à surdoser, à se tromper sur la nature des pesticides utilisés et à les disperser sans modération dans l'environnement.

L'écrasante majorité des produits vendus dans les jardinerie sont des herbicides. Cette catégorie de pesticides couvrirait 98 % des usages non professionnels. D'où la polémique sur le glyphosate, le principe actif le plus connu au hit-parade.

Pour décélérer sans interdire, la loi prescrit dans

un premier temps la fin du libre-service pour les phytosanitaires. Depuis le 1^{er} janvier, on ne peut (théoriquement) plus se servir dans les jardinerie sans l'intermédiaire d'un vendeur qui a seul accès aux produits concernés. Ceux-ci peuvent être sous clé ou disposés derrière un comptoir auquel le client n'a pas accès.

Dans une grande jardinerie de l'agglomération bordelaise, c'est la seconde solution qui a été retenue. Et ça marche. Il faut actionner une sonnette pour qu'un employé prenne place derrière le comptoir. La liste du personnel habilité est affichée. Et, pour ceux qui n'ont pas mis les pieds dans une enseigne de cette nature depuis vingt ans, le discours a manifestement évolué avec l'époque.

« On est d'abord là pour le conseil. Il ne faut jamais oublier que ces produits ont été conçus pour éradiquer le vivant. Ce n'est pas anodin, même pour ceux compatibles avec l'agriculture biologique, qui restent en accès libre. Les gens se trompent fréquemment sur les doses, ils continuent à utiliser des arrosoirs alors que les produits sont faits pour les pulvérisateurs. Ça leur coûte très cher et ils polluent énormément », raconte un vendeur à un client. On se croirait à la Fondation Nicolas Hulot.

Spiritueux : la formation sous une même bannière

ÉDUCATION L'école supérieure des spiritueux veut donner de la visibilité au territoire et étoffer cette offre spécifique

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

Pour l'instant, il ne s'agit que d'un nom : « école supérieure des spiritueux ». « Un portail », résume Quitterie Fourquet, directrice du Centre international des spiritueux (CIDS) de Segonzac. Sous cette bannière, on retrouve six formations, dispensées par cinq organismes (lire ci-contre). Elles ont pour point commun de se situer après le bac, et de toucher au secteur des spiritueux.

Au total, cela représente un peu plus de 120 étudiants, environ 400 si l'on compte la formation continue (en cours de carrière) proposée par le CIDS. Le Conseil départemental est à l'origine de cette structuration. « Le centre universitaire a longtemps été fermé sur lui-même. Nous essayons d'ouvrir de nouvelles fenêtres, avec par exemple la formation en médecine à partir de la rentrée prochaine », note Jérôme Sourisseau, vice-président du Département en charge de l'enseignement supérieur, et président du centre universitaire de la Charente.

Un Master 1 dans les tuyaux

Le premier acte concret est une plaquette, financée par le centre universitaire, qui arrive à point nommé pour la période des salons dédiés à l'orientation. En s'associant, les partenaires veulent donner de la visibilité à la Charente et son savoir-faire spécifique.

« On ne veut pas se faire "piquer" le terme de "spiritueux". Beaucoup d'écoles bordelaises ajoutent ce mot dans des formations dédiées au vin. On ne cherche pas à les concurrencer sur leur créneau, mais on veut montrer que notre territoire



Les acteurs de la formation liée aux spiritueux s'engagent dans le même mouvement. PHOTO PH. M.

a une légitimité », insiste Jérôme Sourisseau. La motivation de « l'école supérieure des spiritueux » est également de repérer les formations qui font défaut au territoire et de créer des synergies entre les organismes pour les mettre en place. Un premier diplôme est d'ores et déjà envisagé pour la rentrée 2018 : un Master 1 en droit des spiritueux, qui ouvrirait la voie au Master 2 dispensé à Segonzac. Aujourd'hui, les étudiants réalisent cette première année de Master à Poitiers ou ailleurs. L'idée serait de les attirer en Charente dès le départ.

Un label plus large

Autre besoin identifié, une formation de deux ans, après le bac, avec un regard assez large. « Les toutes petites entreprises qui développent des nouveaux produits cherchent des gens polyvalents », souligne Jérôme Sourisseau. Il s'agirait ici d'aborder à la fois le droit des spiritueux, la sécurité alimentaire, le

marketing, le packaging, le design, bien au-delà des problématiques du cognac. L'école des spiritueux est en ligne avec le « cluster » Spirits Valley. « Ce n'est pas la vallée du cognac, c'est la vallée des spiritueux », rappelle Étienne Hosteing, président de l'association qui anime ce regroupement de savoir-faire. Son poids est évalué à plus de 3 milliards de chiffre d'affaires à l'export, avec environ 800 entreprises, et de 10 000 et 150 000 emplois.

Dans les tuyaux, il y a aussi un label, « Spirits University », qui fédérerait la formation depuis le CAP jusqu'après le bac. On y retrouverait naturellement le « pôle des métiers du cognac » en cours de conception. En toile de fond, la volonté reste à la fois d'ancrer les jeunes sur le territoire et d'y attirer de nouveaux talents, tout en créant de l'emploi. « La compréhension du concept Spirits Valley intéresse toutes les entreprises du secteur », assure Étienne Hosteing.

LE DÉTAIL DE L'OFFRE

CINQ ORGANISMES

- Le centre universitaire de la Charente (rattaché à l'université de Poitiers).
- Le lycée de l'Oisellerie, à la Couronne.
- L'Ireo de Richemont (Maison familiale rurale).
- La formation FS Pack du lycée Louis-Delage, à Cognac.
- Le Centre international des spiritueux (CIDS), à Segonzac.

SIX FORMATIONS

- BTS agricole en viticulture et œnologie.
- BTS agricole technico-commercial « vins et spiritueux ».
- Formation supérieure du packaging (FS Pack), niveau bac +3.
- Licence professionnelle commerce et distribution.
- Master 2 en droit, gestion et commerce des spiritueux (bac +5).
- Formations spécialisées dans la distillation, l'œnologie, etc avec le CIDS.

Ryanair doit-il verser le million dû au Smac?

JUSTICE Dans le match Ryanair vs les aéroports de la Charente, une manche subsidiaire se joue jeudi au tribunal administratif de Poitiers

Le rôle de l'audience du tribunal administratif de Poitiers du 19 janvier 2017 est formel : Ryanair et Airport marketing services limited attaquent le Syndicat mixte des aéroports de Charente (Smac). Leur requête porte sur l'annulation du titre exécutoire émis le 9 octobre 2014 d'un montant d'1 001 431,27 €.

Est-ce là une nouvelle manche dans le feuilleton qui oppose la collectivité à la compagnie aérienne low-cost ? Non. La requête de Ryanair et d'Airport marketing services limited date du 12 décembre 2014. Les lenteurs de la justice administrative font qu'elle n'est étudiée que ce début d'année. Il ne s'agit pas d'un nouveau combat mais bel et bien des 1 001 431,27 euros d'aides « illégalement perçues » (cf ci-contre) comme les a déclarées Bruxelles en juillet 2014. Cette procédure s'inscrit en parallèle de celle menée à l'échelle des tribunaux européens.

L'appel de Ryanair

Quelle est donc cette requête ? Bond en arrière de trente mois, en juillet 2014. La Commission européenne condamne Ryanair à rembourser aux collectivités françaises près de 9,6 millions d'euros d'aides publiques. Bruxelles considère que ces subventions permettaient à Ryanair de « bénéficier d'un avantage économique non-justifié, faussant la concurrence dans le marché unique ». Ce loup avait été levé par la compagnie nationale Air France (lire notre encadré). Et il visait donc l'État français. Dans ce combat, le Smac, collectivité délégante, se voyait alors rembourser ces 1 001 431,27 € versés à partir de l'installation de Ryanair sur le tarmac de Champniers, en 2008 (l'idylle avait à peine duré un an). Près de la moitié de cette somme a déjà été remboursée. Sauf que la compagnie irlandaise a fait immédiatement



Ryanair s'était posé sur le tarmac de Champniers en 2008. ARC.LL

L'affaire des aides illégales

En 2010, Air France accuse sa concurrente Ryanair d'avoir reçu 35 millions d'aides illégales sur le territoire français en 2008. En cause, des aides publiques diverses souvent obtenues en échange de l'implantation de la compagnie à bas coût dans des aéroports régionaux, peu développés avant son arrivée. La plainte d'Air France est confortée en juillet 2014 : la Commission européenne enjoint l'Etat français à se faire rembourser 9,6 millions d'euros par Ryanair. En Charente, le Syndicat mixte des aéroports du département est par ricochet le porte-monnaie qui doit recevoir cette somme.

appel de la décision de la Commission européenne. Elle estime alors que, comme elle « conteste la portée de la décision dans son bien fondé mais aussi dans l'évaluation des montants de l'aide », explique Antoine Guiheux, l'avocat de Ryanair et d'Airport marketing services limited, le remboursement au Smac est suspendu. L'Irlandaise attaque donc le titre de recette émis par le Syndicat en octobre 2014.

Suspensif ou non ?

Mais cet argument ne tient pas selon Florence Defert. La directrice des affaires juridiques et des assemblées au Département de la Charente (1) rappelle que « toute décision de la Commission européenne doit être exécutée. L'appel dans ce cas-là ne peut pas être suspensif quitte à ce que, si Ryanair venait à gagner au bout du bout, le Smac la rembourse ».

tée. L'appel dans ce cas-là ne peut pas être suspensif quitte à ce que, si Ryanair venait à gagner au bout du bout, le Smac la rembourse ».

Faux, assure Antoine Guiheux. « Nous avons saisi le juge administratif dans une opposition à titre exécutoire, et ce recours, en droit interne, a effet suspensif. »

Si la décision du tribunal administratif de Poitiers, à l'issue de l'audience de jeudi, venait à donner raison à Ryanair, le Smac ne verrait donc pas les 512 000 euros restant dus de ces aides en partie remboursées.

(1) Le Smac se composait en 2014 du Département, du Grand-Angoulême, de la CCI et de la Communauté de communes Braconnes-Charente.

Les écoliers ont du souffle

Le brass band de Charente se posera au Castel, ce samedi 14 janvier, à 20 h 30 sous la direction de Francis Chiché.

Quatre classes castelbernardines ont ainsi pu profiter mardi dernier d'une médiation culturelle animée par le cornet principal du brass band qui n'est autre que Luca Chiché, le fils de Francis Chiché. Ce sont les élèves de CE1-CE2 d'Odile Pallat, enseignante à l'école Jules-Vallès qui ont fermé la marche. Reconnaître une trompette de ses cousins, produire un son etc. les enfants sont entrés avec curiosité dans l'univers des cuivres.

Sur l'affiche du brass band, Luca montre où il siège et il est très vite interpellé : « On va te voir samedi ? ».

Avant la séance d'essai sur la trompette rouge, Luca sera prié de jouer deux fois la marche des trompettes. Et pas question de se quitter sans la dédicace sur cahier de brouillon !

Sandra Ballian



La séance d'essai sur la trompette rouge a connu un vif succès. PHOTO S. B.

Les impôts épargnés

VŒUX DU MAIRE

Le maire a annoncé, hier soir, sa volonté de ne pas augmenter les taux

PHILIPPE MÉNARD

C'est un peu comme une tradition. Hier soir, Michel Gourinchas a démarré sa cérémonie de vœux à la population par un regard piquant sur la politique nationale. Revenant aux préoccupations locales, il a entamé son propos par la question de la sécurité, assumant l'armement de la police municipale. « J'en ai pris la responsabilité sans enthousiasme mais en conscience. »

Deuxième gros morceau, l'Agglo, dont il espère bien décrocher la présidence jeudi prochain. « Je ne sais pas encore quelle en sera la gouvernance, mais il est certain que Cognac y aura toute sa place parce que ce territoire a besoin d'une ville-centre forte et la ville-centre a besoin d'être comprise par l'ensemble du territoire et croyez bien que je m'y emploie. »

« Pas à rougir »

Président par intérim, Jean-Paul Zucchi a été bluffé par le chantier du centre aquatique, qu'il a visité la semaine dernière, observe Michel Gourinchas. L'occasion pour lui de pointer que cette réalisation s'est faite « sans toucher aux impôts de Grand Cognac. » Les impôts ! Voilà le sujet majeur. « Pour les grincheux qui voudraient encore faire des comparaisons sur le territoire de la nouvelle agglo, je peux dire que pour une ville comme de notre taille nous n'avons pas à rougir de



Le maire de Cognac a décerné la médaille de la Ville à six citoyens après son allocution. PHOTO J. G.

nos taux d'impositions comparés à un grand nombre d'autres communes », affirme le maire. Selon lui, « le taux de taxe d'habitation est à Cognac très largement inférieur aux villes de même strate. »

Pour 2017, il a fixé le même enjeu qu'en 2016, ne pas toucher aux taux. Et ce, malgré la poursuite de la baisse des dotations de l'État, et les efforts déjà fournis. Le non-remplacement systématique des départs en retraite et les mutualisations avec Grand-Cognac contribuent à atteindre cet objectif. Dans le même temps, le maire annonce une enveloppe d'investissement bien plus haute que les années précédentes, autour de 5,5 millions d'euros. Cela est notamment lié à un gros chantier qui s'amorce, le réamena-

gement des quais, de concert avec Grand-Cognac et d'autres partenaires.

Un tacle à la CGT Verallia

Le maire a aussi évoqué la transformation du site de l'ancien hôpital. Il en profite pour régler ses comptes avec les représentants de la CGT de Verallia, qui avaient réagi vertement après l'annonce d'une possible expropriation du terrain des Verriers (notre édition du 20 décembre). « Cela fait maintenant plus de deux ans que des problèmes de relations entre direction et syndicats retardent le dossier. Il n'est pas très malin d'essayer de nous faire porter la responsabilité d'une difficulté à négocier en interne », tranche Michel Gourinchas.

Le maire conclut son propos en évoquant l'arrivée des migrants de Calais. « Près d'une quarantaine d'associations et des centaines d'anonymes, de simples citoyens ont fait acte de solidarité pour fournir du matériel, de l'électroménager, du mobilier, des vêtements afin d'équiper les logements prévus pour les accueillir », a-t-il salué.

« Je ne salue pas ceux qui ont tenté d'empêcher cela, ceux qui n'ont eu de cesse de critiquer, ceux qui ont voulu opposer migrants et mal-logés. Comme s'ils s'en préoccupaient précédemment. Ceux-là, ils se sont pris les pieds dans le tapis, et pour ce qui est de tapis je sais de quoi je parle », glisse-t-il, en allusion au reportage de « Cash Investigation » où il apparaissait.

« En 2017, il faut lever le pied »

Depuis plus de dix ans déjà, le maire et la municipalité écrivent une page de l'histoire locale en mettant à l'honneur les « forces vives » de la commune lors de la tradition des vœux. L'édition 2017 a pris une couleur plus vive encore dans la mesure où 150 personnes se sont retrouvées au cœur de l'Abaca, centre culturel et d'animations de Cherves. Occasion pour Alain Riffaud, maire, de rappeler que, depuis dix ans au moins, la commune a porté, puis concrétisé de façon éclatante en 2016, ce projet ambitieux et nécessaire.

Un budget solide mais...

En 2017, même s'il faut « lever les pieds, budgets obligeant ! », Alain Riffaud a évoqué les projets, qui se réaliseront en lien étroit avec l'Agglo Grand-Cognac.

Ils concernent la place du champ-de-foire de Cherves avec la création de trottoirs, la traversée de Richemont en liant sécurité et embellissement, la traversée du bourg de Cherves avec la mise aux normes d'accessibilité pour tous. Viendra ensuite le



Alain Riffaud et les élus, sur la scène de l'Abaca. PHOTO P.B.

temps de la création du rond-point à hauteur de l'Abaca sur la RD 731, avec la maîtrise d'ouvrage du Département, mais sans doute pas avant 2018. Et aussi la création d'un espace naturel avec table d'orientation à Richemont.

Bien que le budget communal soit solide, il est impacté durablement par la baisse des dotations de l'État et la participation toujours plus

prégnante au Fonds de péréquation, tout cela dans le contexte délicat de la mise en place de la nouvelle communauté d'agglomération Grand-Cognac. C'est dire que l'engagement des forces vives de la commune et de l'ensemble des concitoyens ne saurait être qu'un vœu pieux pour que « Cherves-Richemont soit toujours agréable à vivre ».

Pierre Barre teau